



Ministère de la Famille
et de l'Enfance

R371r44
E88
2002/03
QL
P. gov.

ÉTUDE DES CRÉDITS

2002-2003

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ET

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Secrétariat aux Aînés

Avril 2002

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3. Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2001: 3
- endroit et dates du départ et du retour;
 - but du voyage ;
 - personnes rencontrées ;
 - coût ;
 - noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) ;
 - pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés ;
 - bilan et résultats des rencontres.
8. Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme en 2001-2002 en indiquant : 8
- le nom du professionnel ou de la firme ;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
 - le coût ;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
10. Le montant, pour l'année 2001-2002, de chacune des dépenses suivantes : 10
- la photocopie ;
 - la télécopie (fax), si identifiable à même les coûts reliés à la téléphonie ;
 - la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation ;
 - les téléavertisseurs ;
 - le mobilier de bureau ;
 - les fournitures, tels agendas, valises, dictionnaires, calculatrices, stylos ou crayons, boîtes de carton (en identifiant les coûts pour chaque item) ;
 - distributeurs d'eau de source ;
 - le remboursement des frais de transport ;
 - le remboursement des frais d'hébergement ;
 - le remboursement des frais de repas ;
 - le ressourcement ou préparation à la retraite ;
 - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - a) au Québec
 - b) à l'extérieur du Québec.

19.	Liste des sommes d'argent versées en 2001-2002 à même le budget discrétionnaire du :	13
	a) ministre	
	b) ministère ou de l'organisme, en indiquant :	
	▪ le nom de l'organisme ou de la personne concernés ;	
	▪ le montant attribué ;	
	▪ le projet visé et le résultat.	
27.	Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle et la somme dépensée).	15
32.	Liste de tous les abonnements du ministère et le coût :	
	• livres;	
	• journaux;	
	• magazines;	
	• bulletins électroniques et/ou papiers;	
	• clubs privés ou autres,	
	• billets de saison	
	• etc.	17
33.	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :	
	• le processus utilisé pour la conception;	
	• le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;	
	• les coûts de construction du site;	
	• le coût de l'entretien et de la mise à jour;	
	• qui est responsable du contenu sur le site;	
	• qui est autorisé à faire des modifications sur le site;	
	• quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;	
	• le nombre de visiteurs (hits) par mois;	
	combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	19

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

31.	État des travaux menant à un plan d'action pour les familles	21
32.	État d'avancement des travaux menant à la réglementation des résidences privées pour les personnes âgées.....	23

TITRE 3

Liste des voyages hors-Québec depuis le 1^{er} avril 2001 :

- Endroits et dates du départ et du retour
- But du voyage
- Personnes rencontrées
- Coût
- Noms des ministres, députés, personnel de cabinet et fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre)
- Pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés
- Bilan et résultat des rencontres

TITRE 3 : Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2001

Conférence du Comité fédéral-provincial-territorial

Endroit et date : Ottawa, Canada
Départ : le 2 mai 2001
Retour : le 4 mai 2001

But : Conférence du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires responsables du dossiers des aînés.

Personnes rencontrées : Les collègues hauts fonctionnaires des autres provinces

Coût : 1 235 \$

Nom du participant : Jean-Louis Bazin

Bilan et résultats des rencontres :

Une fois par année, le comité fédéral-provincial-territorial (f/p/t) des hauts fonctionnaires responsables du dossier des aînés se réunit pour faire le point sur les dossiers qui seront portés à l'attention des ministres lors de la prochaine conférence. Cette rencontre du comité a permis d'échanger sur le plan de travail et sur les sujets qui devraient être abordés lors de la prochaine conférence F/P/T des ministres responsables des aînés qui devait se tenir le 12 septembre 2001 à Toronto. Celle-ci a été reportée au 27 juin 2002 toujours à Toronto.

TITRE 3 : Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2001

17^e Congrès mondial de l'Association internationale de gérontologie

Endroit et date : Vancouver, Canada
Départ : le 2 juillet 2001
Retour : le 8 juillet 2001

But : 17^e Congrès mondial de l'Association internationale de gérontologie

Personnes rencontrées :

Coût : 3 874 \$

Nom du participant : Jean-Louis Bazin

Bilan et résultats des rencontres :

Dans son rôle d'observateur des politiques publiques et d'amélioration des connaissances, le Secrétariat aux aînés est appelé à participer à des événements qui regroupent des universitaires, des chercheurs et des concepteurs de politiques et de programmes ainsi que des praticiens œuvrant dans les domaines du vieillissement et de la prise en compte des besoins des aînés.

Cet événement a permis au Secrétariat d'améliorer ses connaissances et de se mettre à jour au contact des expériences et expertises démontrées par les conférenciers invités à participer aux plénières, aux ateliers et aux tables rondes de ce 17^e Congrès mondial.

TITRE 3 : Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2001

Rencontre préparatoire pour la 2^e assemblée mondiale sur le vieillissement

Endroit et date :

New-York, États-Unis

Départ : le 9 décembre 2001

Retour : le 16 décembre 2001

But :

**Rencontre préparatoire pour la
2^e assemblée mondiale sur le vieillissement
qui aura lieu à Madrid en avril 2002**

Personnes rencontrées :

Coût :

4 381 \$

Nom du participant :

Jean-Louis Bazin

Bilan et résultats des rencontres :

Dans le cadre des discussions entourant l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement 2002 lors de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, le Secrétaire aux aînés ainsi qu'une conseillère du ministère des Relations internationales se sont joints à la délégation canadienne pour participer, au siège de l'organisation des Nations Unies, aux travaux de la commission préparatoire en vue d'échanger sur chacun des articles proposés dans ce Plan d'action, de réaménager le texte et de procéder, le cas échéant, à des modifications ouvrant la voie à l'adoption article par article.

Au terme de ces travaux, le quart de ces articles ont été adoptés, alors que les autres sont demeurés en suspens. Des séances informelles en janvier et en février ont été prévues pour poursuivre les travaux.

TITRE 3 : Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2001

Rencontre préparatoire pour la 2^e assemblée mondiale sur le vieillissement

Endroit et date :

**New York, États-Unis
Départ : le 24 février 2002
Retour : le 3 mars 2002**

But :

**Rencontre préparatoire pour la
2^e assemblée mondiale sur le vieillissement
qui aura lieu à Madrid en avril 2002**

Personnes rencontrées :

Coût :

4 441 \$

Nom du participant :

Jean-Louis Bazin

Bilan et résultats des rencontres :

Dans le cadre des discussions entourant l'adoption du Plan d'action international sur le vieillissement 2002 lors de la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, le Secrétaire aux aînés ainsi qu'une conseillère du ministère des Relations internationales se sont joints à la délégation canadienne pour participer, au siège de l'organisation des Nations Unies, aux travaux de la commission préparatoire en vue d'échanger sur chacun des articles proposés dans ce Plan d'action, de réaménager le texte et de procéder, le cas échéant, à des modifications ouvrant la voie à l'adoption article par article.

Au terme de ces travaux, plus de la moitié des articles ont été adoptés alors que les autres sont demeurés en suspens. Les travaux reliés au remaniement du texte et à l'adoption des derniers articles seront complétés lors d'une séance de la commission préparatoire qui aura lieu à Madrid dans les jours précédant la tenue de la Deuxième Assemblée mondiale qui se tiendra du 8 au 12 avril 2002.

TITRE 8

Liste des contrats de moins de 25 000 \$ octroyés par le ministère ou l'organisme en 2001-2002 en indiquant :

- Le nom du professionnel ou de la firme
- Le mandat et le résultat (rapport ou document final)
- Le coût
- Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié)
- Le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions (dans le cas de contrats octroyés par soumission)

TITRE 8 : Liste des contrats de moins de 25 000 \$ octroyés par le ministère ou l'organisme en 2001-2002

Nom du professionnel ou de la firme Mode d'octroi du contrat	Mandat	Coût
Dore, Jacques	Procéder à l'analyse des projets soumis dans le cadre du programme de l'infirmerie gouvernementale.	5 600 \$
Dore, Jacques	Procéder à l'analyse des projets soumis dans le cadre du programme «Engagés dans l'action pour les aînés du Québec».	7 659 \$
Parution Inc.	Fournir divers travaux pour la présentation de documents en format Power Point	5 000 \$
Stanton, Julie	Rédiger un document de promotion faisant état du bilan des actions et perspectives en matière de vieillissement depuis 1982, dans le cadre d'une éventuelle participation du Québec à la deuxième conférence mondiale sur le vieillissement organisée par l'ONU qui aura lieu à Madrid en avril 2002.	10 800 \$
Stanton, Julie	Fournir divers travaux de rédaction de discours, de textes promotionnels etc.	8 000 \$
Trudel Moir, Nicole	Tenir un kiosque d'information au Salon des exposants du Salon des aînés de Québec	1 260 \$
Trudel Moir, Nicole	Tenir un kiosque d'information dans le cadre des Journées présidentielles d'un salon thématique de la FADOQ.	295 \$

TITRE 10

Le montant, pour l'année 2001-2002, de chacun des dépenses suivantes :

- **La photocopie**
- **La télécopie (fax), si identifiable à même les coûts reliés à la téléphonie**
- **La téléphonie cellulaire et coût d'utilisation**
- **Les téléavertisseurs**
- **Le mobilier de bureau**
- **Les fournitures, tels agendas, valises, dictionnaires, calculatrices, stylos ou crayons, boîtes de carton (en identifiant les coûts pour chaque article)**
- **Distributeurs d'eau de source**
- **Le remboursement des frais de transport**
- **Le remboursement des frais d'hébergement**
- **Le remboursement des frais de repas**
- **Le ressourcement ou préparation à la retraite**
- **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement**
 - a) **au Québec**
 - b) **à l'extérieur du Québec**

TITRE 10 : Le montant pour l'année 2001-2002 de chacune des dépenses suivantes : photocopie, télécopie, téléphonie cellulaire, téléavertisseurs, mobilier de bureau, fournitures, distributeurs d'eau, remboursement des frais de transport, d'hébergement et de repas, le ressourcement ou la préparation à la retraite et l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement

1.	LA PHOTOCOPIE		64 \$
2.	LA TÉLÉCOPIE		1 273\$
3.	LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE	Total Coût d'utilisation	-
4.	LES TÉLÉAVERTISSEURS		-
5.	LE MOBILIER DE BUREAU		470 \$
6.	LES FOURNITURES		3 567 \$
	Agendas		
	Valises		
	Dictionnaires		
	Calculatrices		
	Stylos ou crayons		
	Boîtes de carton		
7.	LES DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE		-
8.	LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT		20 702 \$
9.	LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT		9 640 \$
10	LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS		3 975 \$

TITRE 10 : Le montant pour l'année 2001-2002 de chacune des dépenses suivantes : photocopie, télécopie, téléphonie cellulaire, téléavertisseurs, mobilier de bureau, fournitures, distributeurs d'eau, remboursement des frais de transport, d'hébergement et de repas, le ressourcement ou la préparation à la retraite et l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement

11. LA PRÉPARATION À LA RETRAITE 55 \$

12. L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTES SESSIONS DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT :

	Dépenses
a) au Québec	
Colloques ou congrès	8 010 \$
Perfectionnement et autres types	440 \$
b) à l'extérieur du Québec	
Colloques ou congrès	
Perfectionnement et autres types	-
TOTAL	8 450 \$

TITRE 19

Liste des sommes d'argent versées en 2001-2002 à même le budget discrétionnaire :

- a) de la ministre**
- b) ministère ou de l'organisme, en indiquant :**
 - le nom de l'organisme ou de la personne concernés**
 - le montant attribué**
 - le projet visé et le résultat**

TITRE 19 : Liste des sommes d'argent versées en 2001-2002 à même le budget discrétionnaire
a) du ministère de la Famille et de l'Enfance (Secrétariat aux aînés)

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT VERSÉ
Association Estrienne pour l'Information et la Formation aux Aînés (L')	2 000 \$
Association Internationale Francophone des aînés	5 000 \$
Association l'amitié n'a pas d'âge	2 500 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)	3 000 \$
Association québécoise de gérontologie (Montréal-Montérégie)	2 000 \$
Association québécoise de gérontologie (Sainte-Foy)	1 000 \$
Club de l'Âge d'Or de Caplan (Le)	2 000 \$
Club Lions Rivière-du-Loup - Gala des Aînés	1 500 \$
Comité du 3 ^e âge	500 \$
Corporation « Noël du bonheur »	500 \$
Expocité	2 500 \$
Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec	2 000 \$
Gerontology research centre	2 000 \$
Havre Joie de vivre	500 \$
Le pont entre les générations	3 000 \$
Logis du Bel Âge	4 000 \$
Tel-Écoute	5 000 \$
Vida Plena	500 \$
TOTAL	39 500 \$

TITRE 27

Pour chacun des ministères ou organismes publics ou parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle et la somme dépensée)

TITRE 27 : Liste détaillée du matériel informatique –

Secrétariat aux aînés

- ◆ 9 micro-ordinateurs de table

- ◆ 1 micro-ordinateur portable

- ◆ 1 imprimante

- ◆ Le Secrétariat aux aînés utilise le serveur du ministère des Affaires municipales et de la Métropole où il est logé

TITRE 32

Liste de tous les abonnements du ministère et leur coût :

- livres
- journaux
- magazines
- bulletins électroniques ou papiers
- clubs privés ou autres
- billets de saison
- etc.

Titre 32: Liste de tous les abonnements du Ministère et le coût : livres; journaux; magazines; bulletins électroniques et/ou papiers; clubs privés ou autres; billets de saison; etc.

Liste de tous les abonnements du Ministère et leur coût :

1.	LIVRES	236,09 \$
2.	JOURNAUX	460,68 \$
	Le Soleil	
	Le Devoir	
	La Presse	
3.	MAGAZINES	59,95 \$
	American Society on aging	24,95 \$
	Association québécoise de défense des droits retraités et pré-retraités	15,00 \$
	Conseil pour la protection des malades (CPM)	20,00 \$
4.	BULLETINS ÉLECTRONIQUES OU PAPIERS	-
5.	CLUBS PRIVÉS OU AUTRES	-
6.	BILLETS DE SAISON	-
7.	AUTRES (ABONNEMENT AUX BASES DE DONNÉES)	-
	GRAND TOTAL DES ABONNEMENTS :	756,72 \$

TITRE 33

Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- **Le processus utilisé pour la conception**
- **Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site**
- **Les coûts de construction du site**
- **Le coût de l'entretien et de la mise à jour**
- **Qui est responsable du contenu sur le site ?**
- **Qui est autorisé à faire des modifications sur le site ?**
- **Quelle est la fréquence moyenne de mise à jour ?**
- **Le nombre de visiteurs (hits) par mois**
- **Combien de fois le site a-t-il été refait ?**
- **Quel a été le coût ?**
- **Quels sont les critères qui ont justifié les changements ?**

Titre 33 Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- ◆ Un site Internet qui traitera du Secrétariat aux aînés est inscrit au plan d'action *Le Québec et ses aînés : engagés dans l'action. Engagements et perspectives 2001-2004.*
- ◆ Il sera réalisé durant l'exercice 2002-2003.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

TITRE 31

État des travaux menant à un plan d'action pour les familles.

TITRE 31 : État des travaux menant à un plan d'action pour les familles.

DOSSIER AÎNÉS

- ◆ Le 28 septembre 2001, la ministre responsable des Aînés a procédé au lancement du premier plan d'action en réponse aux besoins d'adaptation des services publics au vieillissement de la population et aux besoins des aînés – *Le Québec et ses aînés : engagés dans l'action. Engagements et perspectives 2001-2004.*
- ◆ La mise en œuvre des mesures inscrites au plan d'action est en cours.

TITRE 32

État d'avancement des travaux menant à la réglementation des résidences privées pour les personnes âgées.

TITRE 32 : L'état d'avancement des travaux menant à la réglementation des résidences privées pour les personnes âgées

Les travaux menant à la réglementation des résidences privées avec services pour personnes âgées s'insèrent dans la réalisation d'un ensemble de mesures sectorielles et intersectorielles inscrites au Projet mobilisateur sur les résidences privées avec services pour personnes âgées annoncé le 28 septembre dernier en même temps qu'a été rendu public le document « *Le Québec et ses aînés : engagés dans l'action. Engagements et perspectives 2001-2004* ». Ces mesures sont regroupées sous diverses thématiques pour lesquelles l'état d'avancement des travaux est spécifié ci-après.

Recenser les résidences sur un territoire donné :

- De nouvelles dispositions légales visant à permettre le transfert d'information entre les organismes concernés par la constitution d'un registre de résidences pour personnes âgées, incluant une disposition obligeant les municipalités à recevoir et à transmettre une déclaration d'exploitation d'une résidence pour personnes âgées, devraient être soumises aux parlementaires dès la présente session.
- Le Secrétariat aux aînés est à examiner les voies permettant d'exiger d'un exploitant d'une résidence privée avec services pour personnes âgées de déclarer son exploitation auprès de sa municipalité. Un avis à être émis par un juriconsulte du ministère de la Justice est attendu à ce sujet.
- Le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà convié les régies régionales de la santé et des services sociaux (RRSSS) à constituer, à tenir à jour et à valider annuellement un répertoire des résidences. Le contenu du registre a été identifié, le formulaire réalisé, soumis pour prétest et validé auprès des organismes concernés. Les RRSSS devraient être en mesure de débiter la tenue et la mise à jour d'un registre des résidences pour personnes âgées dès l'été 2002.

Encadrer les résidences, y compris les habitations de neuf chambres ou moins, par des normes et des règlements appropriés :

- Dès l'automne prochain, les municipalités devraient être invitées à jouer un rôle plus important dans le secteur des résidences avec services pour personnes âgées.
- Lors de la présente session parlementaire, il sera question notamment de leur accorder de nouveaux pouvoirs facultatifs par l'introduction de dispositions dans la loi :
 - les obligeant à recevoir et à transmettre la déclaration d'exploitation d'une résidence privée avec services pour personnes âgées;

TITRE 32 : L'état d'avancement des travaux menant à la réglementation des résidences privées pour les personnes âgées

- leur permettant de servir de guichet unique en s'assurant que soient remplis par tout promoteur immobilier ou propriétaire d'une résidence privée avec services pour personnes âgées les documents requis et exigés par la nouvelle disposition introduite dans la loi, avant d'émettre un permis municipal de construction ou un certificat d'autorisation;
 - leur permettant d'être habilitées, par un pouvoir facultatif, à établir des normes de construction et de zonage spécifiques et de réglementer pour ce type de résidence, notamment pour les résidences de neuf personnes et moins, afin d'assurer la sécurité et la qualité des conditions de logements des personnes âgées qui y vivent.
- À la suite de l'analyse des règlements municipaux existants, des éléments sur lesquels les municipalités pourraient réglementer ont été déterminés. Ces éléments de réglementation couvrent la prévention des incendies, les mesures d'urgence, l'accessibilité, l'aménagement et l'architecture ainsi que la législation relative au zonage.
- Un document de référence facilitant le développement et la mise en œuvre de règlements municipaux à l'intention des municipalités qui souhaitent se prévaloir de leur pouvoir de réglementer les résidences privées avec services pour personnes âgées est actuellement en élaboration. Sa diffusion est prévue à l'automne 2002.
- Le MSSS est en attente d'un avis juridique, notamment en ce qui concerne la bonification des modalités d'inspection par les RRSSS en cas d'abus ou d'urgence.

Concernant la sécurité et la protection contre les incendies :

- La complexité des interventions dans les bâtiments hébergeant des personnes âgées a été prise en compte dans les « *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie* » et une classification des risques a été proposée aux autorités locales et régionales lesquelles devront prévoir des mesures spécifiques de prévention, d'autoprotection et de détection rapide des incendies et établir des plans d'intervention. Il est à noter que les résidences privées avec services pour personnes âgées sont désormais identifiées comme des risques très élevés dans le cadre de l'élaboration des schémas de couverture de risques.
- L'examen de la possibilité d'intégrer au projet de Code de sécurité les exigences de sécurité incendie proposées dans le rapport « *Sécurité incendie pour les bâtiments existants hébergeant des personnes âgées* » se réalisera dans le cadre de la consultation sur le projet de Code de sécurité prévue pour l'été 2002.

TITRE 32 : L'état d'avancement des travaux menant à la réglementation des résidences privées pour les personnes âgées

Appréciation de la qualité des résidences privées avec services pour personnes âgées :

- Le Comité interministériel responsable de la réalisation du Projet mobilisateur sur les résidences privées avec services pour personnes âgées a réalisé au cours de l'automne dernier l'analyse des pratiques en vigueur au Québec en matière d'appréciation de la qualité, notamment celles initiées par des CLSC, des RRSSS et la FADOQ et son Programme Roses d'Or.
- À la suite de cette analyse et à la lumière des lois et des règlements, des éléments d'appréciation de qualité ont été identifiés et seront diffusés après leur approbation au Comité interministériel au cours des prochains mois. Les éléments d'appréciation de qualité pour les résidences de neuf unités et moins ont déjà été l'objet d'une consultation auprès de représentants du réseau de la santé et des services sociaux à l'automne dernier et du réseau des résidences privées.
- En vue de privilégier le développement et l'extension d'un programme qui prendra en compte dans son appréciation les éléments d'appréciation de qualité déterminés par le Comité interministériel ainsi qu'une organisation qui intégrera la collaboration et la concertation comme condition d'application du programme d'appréciation de la qualité, un protocole d'entente a été conclu avec la FADOQ visant la bonification de leur programme d'appréciation de la qualité des résidences privées Roses d'Or.

CONCLUSION :

Dès l'automne prochain la presque totalité des mesures inscrites au Projet mobilisateur concernant la réglementation des résidences privées avec services pour personnes âgées seront mises en œuvre et cette implantation sera accompagnée d'une stratégie de communication impliquant la concertation de tous les ministères et organismes concernés par l'implantation de ces mesures.